

attribuables à l'état de l'économie—et j'en sais long sur certains de ces problèmes, tant dans ma circonscription qu'ailleurs—elle se trouve à dire que, pour la plupart ce sont les victimes de la situation économique qui souffrent d'éthylisme et de toxicomanie? L'honorable représentante se rend-elle compte qu'elle insulte ces gens? Les faits prouvent que l'alcoolisme et la toxicomanie n'ont absolument rien à voir avec la situation économique d'une région donnée. Bien au contraire, il arrive parfois que ces problèmes surgissent dans des régions où l'économie est . . .

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député est en train d'engager une discussion. La parole est à l'honorable représentante de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald).

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je constate avec regret que le député de Gloucester (M. Breau) ne semble pas être au courant de la situation qui existe au Canada, qu'il ne semble rien savoir du drame que suscite le chômage pour des centaines de milliers de Canadiens, et qu'il ne semble pas se rendre compte à quel point ces questions sont interdépendantes. Je lui conseille de se renseigner auprès des organismes sociaux, et même de s'y rendre. S'il n'en a pas le temps, je lui suggère de quitter ces lieux et d'aller découvrir par lui-même . . .

Des voix: Bravo!

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, je me dois encore une fois de parler de ce projet de loi, mais cette fois-ci je veux m'adresser aux députés d'en face ou tout au moins à ceux qui ne font pas partie du cabinet. Est-il présomptueux de leur rappeler qu'ils ont été élus pour représenter non pas les intérêts du cabinet actuel, mais ceux de leurs commettants et des Canadiens?

Serait-il trop élémentaire de leur faire observer que notre régime n'est pas celui d'une démocratie représentative, mais d'une démocratie responsable et qu'en tant que telle celle-ci exige des députés non pas qu'ils votent aveuglément, mais qu'ils fassent appel à leur intelligence et leur conscience quand ils exercent ce droit sur lequel ils seront jugés lors des prochaines élections?

● (1740)

Le gouvernement nous réclame un chèque endossé pour la somme de 19 milliards. A quelles fins et comment dépensera-t-il cette somme? Ce ne sont pas là des questions déraisonnables de la part d'un investisseur éventuel, car c'est bien ce que sont tous les députés des deux côtés de la Chambre. Le Parlement est prié d'investir 19 milliards qui appartiennent à autrui, c'est-à-dire à nos commettants de tout le pays.

Le cabinet ne peut pas ou ne veut pas nous dévoiler ce qu'il se propose de faire. Le cabinet affirme à juste titre que toute société qui emprunte doit distribuer un prospectus avant d'emprunter. Le gouvernement fédéral, à l'instar des gouvernements provinciaux, impose des normes très rigides de divulgation dans ce prospectus. Néanmoins, il présente aux parlementaires chargés en définitive de protéger les deniers publics depuis l'époque du roi Charles 1^{er}, une demande de fonds à laquelle ils sont tenus d'accéder sans discussion.

Pouvoir d'emprunt

Je ne m'exprime pas ici à titre de député progressiste conservateur ou de membre de la loyale opposition, mais simplement à titre de député. Je parle en ma qualité de député qui n'est pas comptable en définitive à un parti politique donné ou même à une institution donnée, mais à un régime politique en général. En cette qualité, je signale que non seulement ce projet de loi est néfaste, mais qu'il est essentiellement dangereux et j'ajoute que bien que nous nous rendions tous compte, beaucoup d'entre nous tentent d'éluder ce fait.

Je demande aux députés de bien vouloir me pardonner puisque je devrai faire preuve d'une certaine partialité pour corroborer mon argument. Entre 1968-1969 et 1982-1983, les dépenses fédérales, calculées en fonction des comptes nationaux, se sont élevées de 624 p. 100. Durant la même période, d'après l'indice des prix à la consommation, les prix de revient dans le secteur privé ont augmenté de 192 p. 100. Cela veut dire que durant la même période, les dépenses fédérales ont été trois fois et quart plus élevées que l'indice du coût de la vie, en dépit du fait que c'est la pire période inflationniste que nous ayons jamais connue.

Depuis que le cabinet a repris les rênes du pays, en février 1980, les dépenses fédérales ont augmenté de 68 p. 100 tandis que l'indice des prix à la consommation ne progressait que de 37 p. 100 et le PNB de 33 p. 100.

En 1968, nous avons tout lieu d'être fiers de notre économie. Mais depuis ce temps, nos entreprises privées et nos citoyens luttent désespérément pour survivre et alors qu'ils cherchent une planche de salut, le gouvernement se lance bride abattue à la poursuite d'une chimère et rien ne peut l'arrêter.

Les Canadiens ont toujours eu une confiance aveugle dans leurs gouvernants et ils n'ont jamais songé à mettre en doute leur politique. Je ne crois pas qu'on puisse en dire autant de la Chambre car le cabinet est composé de gens qui travaillent avec nous, qui font partie de notre groupe. Et il ne s'est trouvé personne au pays pour les contester sauf peut-être quelques-uns, qui sont probablement considérés comme des extrémistes. Mais nous étions là, à titre de députés, et nous veillions au grain.

L'économie est maintenant dans un état déplorable et le gouvernement s'en lave les mains. Il se cherche à l'occasion des boucs émissaires selon son intérêt politique du moment. Et pendant que nos traditions et nos principes parlementaires sont foulés aux pieds, il nous demande maintenant l'autorisation d'emprunter 19 milliards de dollars pour mener on ne sait quelles sourdes manœuvres.

Selon les données de 1982, les emprunts fédéraux représentent déjà 51 p. 100 de toutes les nouvelles émissions lancées sur le marché du Canada. Pour le profane, cela revient à dire qu'il ne reste pas la moitié de l'argent dont le secteur privé aurait besoin pour se donner de l'expansion et pour créer des emplois une fois que le gouvernement s'est servi. Le gouvernement se sert à pleines mains puisque c'est de notre argent et non pas du sien qu'il s'agit. Lorsque le gouvernement ou un emprunteur privé veut emprunter sur le marché, le gouvernement se contente d'augmenter le loyer de l'argent car l'endurance des contribuables ne semble pas avoir de limites.